HAL
open science

Quand le nombre fait sens. Adverbes et adverbialisation du discours politique contemporain : étude logométrique

Damon Mayaffre

To cite this version:

Damon Mayaffre. Quand le nombre fait sens. Adverbes et adverbialisation du discours politique contemporain : étude logométrique. TRANEL. Travaux Neuchâtelois de Linguistique, 2012, 55, pp.95-109. hal-00916858

HAL Id: hal-00916858

https://hal.science/hal-00916858

Submitted on 10 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

2011 | N° 55

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Institut des sciences du langage et de la communication

Daniel Elmiger & Alain Kamber (Eds)

La linguistique de corpus – de l'analyse quantitative à l'interprétation qualitative

Korpuslinguistik – von der quantitativen Analyse zur qualitativen Interpretation

TRAVAUX NEUCHÂTELOIS DE LINGUISTIQUE

Travaux neuchâtelois de linguistique, 2012, 55, 95-109

Quand le nombre fait sens. Adverbes et adverbialisation du discours politique contemporain: étude logométrique

Damon MAYAFFRE
UMR 7320, Bases, Corpus, Langage (CNRS – Université de Nice)

Adverbs are the least clearly defined part of speech in grammars, and for many linguists make up a motley class with mysterious outlines. This paper attempts a unifying definition of the class of adverbs from the perspective of pragmatics. This pragmatic definition is supported by conventional computational analysis as well as by precise frequency counts in contemporary French political speech. This dual 'logometric' approach that quantitative and qualitative approaches are inseparable, and claims to account for quality through quantity.

1. Introduction

Comme la taille, le poids ou le nombre des années font partie des qualités physiques d'une personne, sans lesquels toute description anthropologique serait vaine; comme la superficie, la longueur de ses fleuves ou le nombre d'habitants font partie des attributs d'un pays, sans lesquels toute caractérisation géographique serait défaillante, nous posons que la récurrence d'un terme ou d'une unité linguistique, son rythme d'apparition dans le corpus, sa fréquence d'association avec d'autres termes font partie intégrante de la qualité des textes et des discours à analyser. Tant est si bien que la fausse dichotomie approche qualitative *versus* approche quantitative cesse d'être pertinente: la fréquence d'utilisation est une qualité; et une qualité (ou un attribut) est le plus souvent attestée si elle peut répondre au dénombrement[1]. D'un point de vue sémantique par exemple, la linguistique de corpus et la logométrie n'ont plus à montrer, notamment, que le sens des mots – *i.e.* le sens *en usage* ou *en discours* et non la signification en langue ou en dictionnaire – est en grande partie *qualifiable par le calcul* de ses co-occurrents statistiques privilégiés (Mayaffre: 2010). L'œuvre entière d'un auteur comme Etienne Brunet, littéraire-linguiste et pionnier de la lexicométrie, a été consacrée à cette articulation entre le quantitatif et le qualitatif [par exemple ses deux derniers ouvrages: Brunet 2009 et 2011]. Le dernier livre majeur de François Rastier, *La mesure et le grain*, milite tout entier en faveur de parcours

[1] Minimalement au dénombrement en 1 (attestation) / 0 (non-attestation).

interprétatifs qui mobilisent de manière complémentaire les chiffres et les mots afin de définir de nouveaux observables linguistiques (Rastier, 2011).

Cette contribution essayera donc de montrer que c'est parfois le nombre lui-même qui fait sens. C'est-à-dire que la signification à donner à un usage linguistique, difficile à établir en soi, se révèle dans le nombre, dans la fréquence, dans l'effet de masse (ou au contraire la rareté) que produit sa redondance (ou sa pénurie). Nous illustrerons le propos en affrontant une question linguistique délicate: l'adverbe (sa définition, ses usages) et les phénomènes d'adverbialisation du discours.

Les adverbes sont en effet la partie du discours la moins bien définie par les grammaires; ils représentent pour beaucoup de linguistes une classe hétérogène dont la constitution reste énigmatique. Nous en proposerons une définition unifiante, grâce à la Pragmatique. Surtout, nous proposerons cette définition pragmatique avec le double appui d'une analyse qualitative traditionnelle et de relevés fréquentiels précis dans le discours politique français contemporain. Cette double approche, qui rend indissociable traitement qualitatif et traitement quantitatif, et prétend rendre compte de la qualité par la quantité, est appelée approche logométrique[2].

2. Problématique logométrique: l'adverbe dans les discours de Jacques Chirac

Jacques Chirac, durant 12 ans (1995-2007), tient un discours difficile à caractériser par l'approche logométrique au sein du discours présidentiel français sous la Vème République depuis 1958[3]. Le plus simple serait de qualifier son discours de discours *moyen* au sein du corpus présidentiel, au sens où l'usage qu'il fait des différents traits linguistiques (mots, lemmes, morphosyntaxe, enchaînements syntaxiques) se situe quantitativement à mi-chemin des extrêmes discursifs que pourraient représenter le discours de Mitterrand et celui de de Gaulle (cf. une des principales conclusions de notre ouvrage sur le discours élyséen: (Mayaffre, 2012-a rééd.)).

---

2 La Logométrie prolonge l'historique lexicométrie, mais étend son traitement des simples lexies (*lexi*-cométrie) à toutes les unités du discours ou logos (*logo*-métrie) jugées pertinentes comme les lemmes, les catégories grammaticales, les temps verbaux, les enchaînements syntaxiques, etc. La Logométrie s'appuie d'une part sur la recherche documentaire d'essence qualitative (recherche de mots-clefs, concordances, navigation hypertextuelle) et d'autre part sur le traitement statistique d'essence quantitative (calcul des spécificités, index hiérarchique, calcul des co-occurrences, calcul de la distance intertextuelle, etc.). Pour une présentation de la Logométrie voir Mayaffre (2010).

3 Le corpus présidentiel traité est composé de la plupart des interventions télévisées et radiodiffusées des présidents français depuis 1958, ainsi que de leurs principaux discours grands publics. Il compte près de 600 textes numérisés et 3.000.000 de mots. Ces textes ont été lemmatisés et étiquetés morpho-syntaxiquement. Ils ont été traités par la statistique textuelle implémentée dans la logiciel HYPERBASE. L'étude complète de ce corpus fait l'objet de deux ouvrages: (Mayaffre, 2012-a rééd. et 2012-b).

Toutefois, une caractéristique linguistique majeure a été repérée, grâce au logiciel de logométrie HYPERBASE[4]: la récurrence de l'adverbe.

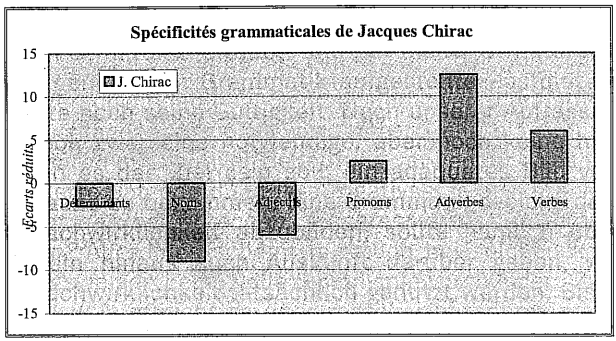

Illustration 1: *Spécificités*[5] grammaticales de Jacques Chirac dans le corpus présidentiel (1958-2011)

Comme il est massif (écart réduit de +12), et qu'il épouse une tendance diachronique plus générale, qui sépare les discours des années 1950-1960-1970 de ceux des années 1980-1990-2000, le constat mérite qu'on s'y arrête: historiquement, sur une soixantaine d'années, le discours présidentiel de la Vème République s'adverbialise; mieux sans doute, si l'on veut bien comparer ces résultats avec ceux entrevus sur le discours de l'exécutif de la IIIème République, cette tendance s'inscrit dans une évolution séculaire (Mayaffre, 2000).

De plus, sans avoir les moyens ici de le prouver, cette tendance à l'adverbialisation nous paraît caractériser l'ensemble de la communication politique aujourd'hui, bien au-delà du discours des présidents (voir les études sur le discours ministériel ou parlementaire étudiés par (Marchand, 2007) ou (Labbé & Monière, 2003) ou les discours des campagnes électorales récentes que nous avons pu étudier (Mayaffre, 2007 et 2012-b). Toujours plus loin, sans doute pourrait-on constater que le langage quotidien contemporain, particulièrement celui des jeunes locuteurs, est marqué par ce même phénomène; la littérature universitaire actuelle elle-même (dont la nôtre) n'échappe pas à ce(tte) mode, avec par exemple le sur-emploi d'adverbes d'intensité en *-ment* ("vraiment", "véritablement", "réellement",

---

4 HYPERBASE est, avec Lexico et TXM, un des logiciels performants d'exploration et de statistique textuelles. Il a été conçu par Etienne Brunet, et est diffusé dans sa version 9.0 (2012) par l'UMR *Bases, Corpus Langage* (CNRS-Université de Nice).

5 La notion de *spécificité* est aussi vieille que la discipline lexicométrique – aujourd'hui logométrique. Son calcul a été précisé pour la première fois dans les années 1980, par exemple (Lafon, 1980).

etc.) ou de "notamment" et "seulement" comme l'illustre (Vion 2007) en disséquant la prose d'un vice-président d'Université.

De fait, l'invention d'adverbes – sans parler ici encore de leur sur-utilisation statistique – est un des processus créatifs les plus productifs de la langue. Facile morphologiquement dans le cas des adverbes en *-ment*, il répond aussi à la contrainte économique du système qui favorise la rapidité dans l'échange d'information: dans le discours politique en tout cas, contraint par des formats courts de communication – parfois quelques secondes seulement au JT pour convaincre – cette économie devient impérieuse. Potentiellement – nous voulions écrire "de manière potentielle" –, tout adjectif, par exemple, peut être adverbialisé par l'ajout d'un simple suffixe (simplicité et économie morphologique), sans que les locuteurs – ici les citoyens – ne doutent du sens à donner au néologisme (transparence sémantique). Si "petitement" a déjà une entrée dans le Robert, "minusculement", sans y être encore, est obvie pour chacun. Le néologisme nominal relève le plus souvent, pour l'initié, du domaine technique – puis de l'extension progressive de ce domaine à la langue standard –, la création adverbiale, elle, peut être immédiatement partagée par tous; il n'y a pas lieu que l'homme politique s'en prive. Et l'on trouvera par exemple dans la bouche de Chirac "écologiquement" (absent du dictionnaire) comme existe depuis longtemps "économiquement".

Mais si l'usage de l'adverbe dans le discours de Chirac est pour nous remarquable, c'est parce que tous les adverbes, sauf exception, semblent concernés: par une utilisation statistique homogène – une sur-utilisation (illustration 1 et 2) – Chirac donne ainsi une unité ou un sens à une partie de discours qui ne semble pas en avoir[6].

L'adverbe est en effet le casse-tête des grammairiens; certains linguistes, pour ne rien dire de certaines langues, refusent de le considérer comme une catégorie opératoire. "Classe introuvable" (Wilmet, 1998: 426), "catégorie poubelle" (Chervel, 1977: 251), "ensemble extrêmement touffu et aux contours parfois fuyants" (Dalbera, 1980: 39): l'adverbe semble rassembler les inclassables de la grammaire française, aussi bien des déictiques ("ici") que des connecteurs ("ainsi"), aussi bien des mots d'ordination ("premièrement") que les négatifs ("ne", "pas"), aussi bien la grande classe des adverbes en *-ment* (qu'il faudrait elle-même ventiler) que celle, minuscule, des interjectifs comme "oui" ou "non", etc.

---

6 Mitterrand (comme Sarkozy aujourd'hui) sur-utilise aussi statistiquement l'adverbe. Mais cette sur-utilisation statistique est très majoritairement due à l'usage immodéré des adverbes de négation "ne... pas". A ce propos, et sans anticiper par trop la démonstration subséquente, notons que Chirac sur-utilise massivement le "ne... pas" par rapport à un de Gaulle, un Pompidou ou un Giscard. Mais cette sur-utilisation massive est en partie masquée par la sur-utilisation plus massive encore de Mitterrand (cf. illustration 2).

C'est donc dans ces conditions que l'illustration suivante intrigue en pointant le sur-usage adverbial varié et général de Jacques Chirac; et notons, d'un point de vue méthodologique, que si l'évolution de l'étiqueteur *Cordial*, dans sa version 14 (avril 2008) permet désormais sans trop de fautes de distinguer certains types d'adverbes, il a fallu encore opérer ici manuellement certains regroupements pour préciser le travail.

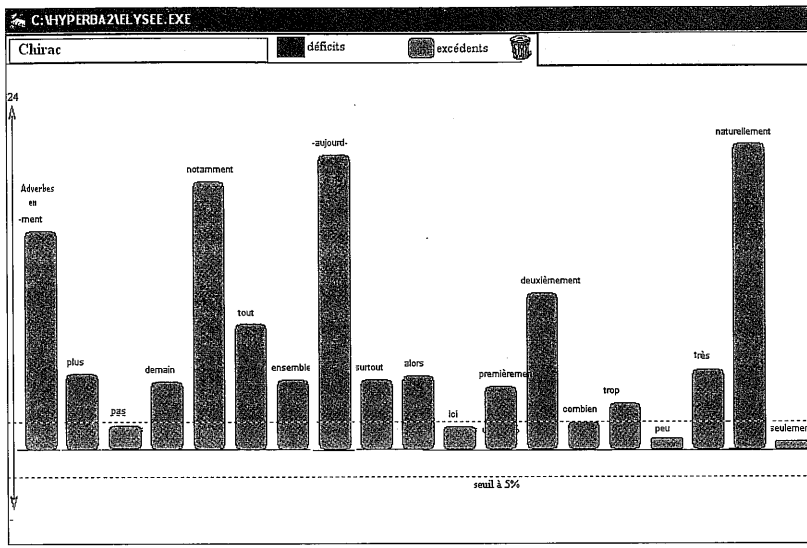

Illustration 2: Le sur-usage des adverbes dans le discours de Chirac (par rapport au corpus présidentiel 1958-2002)[7]

Dès lors, si l'on veut bien exclure l'explication accidentelle, qui mettrait sur le compte d'une coïncidence linguistique la sur-utilisation conjointe, dans un même discours, des différents types d'adverbes, il convient d'essayer de rechercher une explication globale ou unifiante. La tâche apparaît vaine puisque aucun linguiste ne s'y est jamais résolu; tentons la néanmoins aussi loin que possible.

Comme le montre Dalbera (1980: 58), la clef de compréhension de l'unité de la catégorie adverbiale ne peut être recherchée du côté de la syntaxe:

> "Il est injustifiable, syntaxiquement, de regrouper des classes, au comportement si différencié sous l'étiquette unique d'adverbes avec, pour seule justification leur invariabilité."

---

7 Il va sans dire que nous pourrions trouver quelques contre-exemples. Par exemple "bientôt" ou "comment" sont (faiblement) sous-utilisés par Chirac à hauteur respective de -0,8 et -1,2.

De manière tout aussi évidente, l'explication ne peut pas se trouver du côté de la morphologie. Les adverbes sont certes des mots invariables – il s'agirait là de la définition positive la plus sûre, pourtant nuancée par des contre-exemples – mais leur construction et origine sont les plus diverses avec notamment la distinction des adverbes hérités du latin et ceux qui ne le sont pas.

Trouvée nulle part donc dans les grammaires que nous avons pu consulter, gageons qu'une des clefs de compréhension de l'unité adverbiale se situe en sémantique pragmatique ou plus précisément dans le cadre général des théories de la modalisation du discours.

3. De la modalisation adverbiale des discours

La modalisation du discours ne s'épuise pas dans l'adverbe, mais l'adverbe semble en être une composante essentielle et particulière. Plus précisément, Vion (2005, 2006, 2007) oppose *expression modale* (d'essence nominale ou verbale) et *modalisateur adverbial*; Jacques Chirac privilégiant, on l'a compris, systématiquement le second sur la première.

Nous reprendrons ici la démonstration en l'illustrant par des exemples issus du corpus présidentiel.

Lorsque Pompidou dit:

(1) *Il est certain* que si la pénurie de pétrole devait se prolonger pendant des mois et des années, tous les pays finiraient par en subir les conséquences, directes ou indirectes. (Pompidou, 20 décembre 1973, entretien télévisé).

Chirac répond:

(2) Le dispositif de surveillance et de précaution qui a été mis en place en France [à propos de la maladie de la vache folle] est aujourd'hui *certainement* le plus complet et le plus efficace de tous les pays européens, et même du monde. (Chirac, 10 novembre 2000, conférence de presse).

L'effet en discours des deux modalités, d'apparence identique, est différent. Dans le premier cas, l'expression modale *il est certain* fait bloc, par le biais de la relative hypotactique, avec le dictum *tous les pays finiraient par en subir les conséquences*. En pareil cas, "dictum et modus étant complémentaires, ils participent de manière congruente au sens de l'énoncé de sorte que la valeur modale [ici la certitude] se retrouve dans l'énoncé global" (Vion, 2007: 201)[8]. En revanche, dans le second cas, l'adverbe de modalisation *certainement* qui affecte le dictum *le dispositif est le plus complet et le plus efficace* "ne complète[~~nt~~] pas le sémantisme de [l']énoncé~~s~~ au[~~x~~]quel[~~s~~] [il] participe[~~nt~~]" (Vion, 2005: 147), il se contente

[8] R. Vion exprime la même idée différemment ailleurs en précisant: "... la modalité de la certitude qui, au sein d'un même mouvement énonciatif, se retrouve dans le sémantisme de [l']énoncé" (Vion 2005: 147).

de faire entendre le point de vue subjectif de l'énonciateur sur son énoncé. Surtout, le linguiste précise que la valeur de *certainement* n'est "pas explicitée linguistiquement [et] se manifestera par le cotexte ou le contexte" (Vion, 2007: 201). C'est à cet endroit précis – par ce renvoi au co-texte ou au contexte – que nous touchons à l'essentiel: nous y reviendrons longuement. En l'occurrence, loin de présenter une certitude, l'adverbe *certainement* – contrairement à *il est certain* – marque un doute ou au moins une probabilité que l'on ne saurait évaluer sans la prise en compte d'éléments extérieurs, notamment – c'est le cœur de notre propos – sans la prise en compte de la crédibilité de l'énonciateur. Au final, le résultat est peu banal puisque la même affirmation non modalisée ("Le dispositif de surveillance en France est aujourd'hui le plus complet") apparaîtrait plus *certaine* que celle qui exhibe ce *certainement* rhétorique qui engage / construit – et n'a d'autre fonction que d'engager / construire – l'éthos du locuteur.

Sans la recouvrir, cette réflexion sur l'expression modale (que l'on qualifiera grossièrement d'objectivante) *versus* le modalisateur adverbial (que l'on qualifiera grossièrement de subjectivant) fait écho à un autre distinguo classique entre deux types de modalisation. Y compris dans le cadre restreint du seul adverbe modalisateur – nous laissons donc là l'expression modale –, il conviendrait en effet de distinguer les adverbes qui modalisent l'énonciation et ceux qui modalisent l'énoncé (ou une partie de l'énoncé) ou, dit autrement, les adverbes d'évidence pragmatiques et ceux qui ne le sont pas.

Dans

(3) Malheureusement, cela relève du rêve et non pas de la réalité. (Chirac, 14 juillet 1995),

l'adverbe d'énonciation *malheureusement* porte sur la totalité du dictum, et il devient facile de distinguer le dit et le dire, le contenu de l'énoncé d'un côté et la modalité – le jugement – que l'énonciateur émet sur ce contenu de l'autre. En président ici à l'ensemble de la proposition, *malheureusement* renvoie directement à l'instance énonciative, c'est-à-dire, *a minima*, au sujet de l'énonciation et à une doxa (prétendument[9]) partagée par le locuteur et l'allocutaire.

En revanche dans

(4) [La croissance] est plus facile lorsque le monde se développe rapidement. (Chirac, 14 juillet 1996),

---

9 Sans aller trop vite dans la démonstration (*cf. infra* le développement sur le "naturellement"), posons que l'adverbe a souvent fonction pour l'énonciateur de supposer une doxa pour mieux l'imposer; de supposer une complicité entre l'énonciateur et l'auditoire pour mieux la créer. L'adverbe intervient dans le cadre d'une relation intersubjective asymétrique: il renforce la place de l'énonciateur et sollicite le destinataire en anticipant, de manière auto-réalisatrice, sur sa réception du message.

l'adverbe final ne détermine qu'une partie de l'énoncé. Ici, qui plus est, le prédicat de *rapidement* est un verbe conjugué à la troisième personne et sous une forme pronominale réfléchie de sens médio-passif (*se développer*): en pareil cas, le sujet de l'énonciation ne semble pas devoir être concerné par le phénomène adverbial.

Pourtant, reconnaissons d'abord qu'il est difficile techniquement de faire une approche quantitative automatique de ce genre de distinguo sur un grand corpus. Les meilleurs étiqueteurs ne permettent pas de différencier un adverbe d'énonciation ou pragmatique d'un adverbe qui ne le serait pas. Et sauf d'avoir recours à un étiquetage manuel interminable sur plusieurs millions de mots, et soumis à des arbitrages douloureux, l'opération reste inaccessible à nos études.

Surtout, sans la nier, prétendons d'une part avec la théorie pragmatique que cette différence n'est pas aussi marquée que d'apparence. Nous pensons en effet que même lorsqu'il modalise seulement l'énoncé, l'adverbe reste, selon les mots de Jaubert (1990: 101), ce "reflet fugace de la subjectivité" qui "filigrane l'image d'un énonciateur dosant son engagement": il renvoie toujours, *terminus a quo*, au sujet énonciateur.

Nous prétendons d'autre part et avant tout, que dans le cas du discours de Chirac, *l'effet de masse* que provoque l'accumulation d'adverbes fait sens – *le nombre fait sens* – et abolit une partie de la distinction mentionnée. Dans une phrase comme:

(5) Si nous voulons *réellement* lutter contre le chômage avec tout ce qu'il implique en matière d'exclusion *notamment*, nous devrons au fil des temps mais *rapidement* changer d'état d'esprit. (Chirac, 14 juillet 1995, entretien télévisé).

Il nous paraît incertain d'essayer d'attribuer une valeur pragmatique différente aux trois adverbes soulignés, dans un ensemble qui fait bloc. Particulièrement ici, le fait que *réellement* puis *rapidement* porte sur des verbes eux-mêmes modaux (*vouloir* et *devoir*) conjugués à la première personne et qui président à la phrase brouille l'analyse[10]. De même, si l'on reprend maintenant l'exemple précédent de (4) dans lequel *rapidement* avait été considéré comme un adverbe d'énoncé sans lien avec l'énonciation, en le replaçant dans son contexte élargi, notre première conclusion pourra être nuancée:

(4-bis) La croissance ce *n*'est *pas* un mythe, la croissance il *ne* faut *pas* l'attendre, il faut la faire, elle est entre les mains de chacun d'entre nous. *Alors naturellement* elle est plus facile lorsque le monde se développe *rapidement* et elle est plus difficile dans d'autres périodes, mais elle est entre les mains de chacun d'entre nous. Ce que je

---

10 Dans le détail, toutes les interprétations nous paraissent possibles notamment pour le *réellement* en début de phrase: (*nous voulons réellement*) + *lutter*; *nous voulons* + *(réellement lutter)*; mais encore, selon l'intonation du locuteur, de manière pragmatique *réellement* + (*nous voulons lutter*).

> veux, c'est que les Français aient *petit à petit* conscience que la croissance c'est le résultat de leur propre comportement. (Chirac, 14 juillet 1996).

Dans ce paragraphe ouvert par les adverbes de négation *ne... pas* (deux fois), par le modal *falloir* (deux fois) et le pronom première personne *nous*, puis continué par un *naturellement* chiraquien prototypique et à nouveau le pronom *nous*, enfin terminé par un *je veux* sans ambiguïté pragmatique, dans ce paragraphe sur-modalisé donc ou sur-embrayé, la valeur du *rapidement* n'appartient plus seulement, nous semble-t-il, à l'énoncé mais reflète lui aussi, après d'autres éléments et par effet de récurrence, comme une cuti de rappel sans cesse rééditée, une énonciation sur-représentée[11].

En d'autres mots donc, pour revenir au modèle de Vion (2007), l'adverbe modalisateur renvoie, directement ou indirectement, de manière évidente ou de manière ténue, au *ici et maintenant* du discours, à l'instance énonciative, "au co-texte ou au contexte": à Chirac.

Les adverbes déictiques si nombreux dans le discours chiraquien sont par définition, des caricatures de cette réalité adverbiale, qu'il est inutile d'illustrer. Et l'on renverra seulement le lecteur, à titre d'exemple, au contexte d'utilisation aux 676 occurrences d'"aujourd'hui" dans le corpus qui font de ce mot le deuxième plus spécifique du discours Chirac (après "naturellement" et avant "jeunes" et "notamment"!)[12].

Mais les adverbes de négation, par exemple, relèvent pour nous, aussi, la plupart du temps, de cette analyse. Si Ducrot semble avoir établi, dans un premier mouvement, une trichotomie utile pour les chercheurs (négation métalinguistique / négation descriptive / négation polémique), Nølke (1990 et 1992) montre finalement que la négation a toujours, peu ou prou, une valeur polémique et en tout cas polyphonique:

> La polémique est intrinsèque à l'emploi de *ne... pas*. [...] Il y a une seule négation *ne... pas*, et elle est polémique. (Nølke, 1992: 65-66)

Or en intégrant / contestant le discours de l'autre, la négation ne fait que marquer plus encore la prégnance de l'énonciateur sur son discours; en renvoyant à une altérité et à un ailleurs, c'est bien le je-ici-maintenant d'un énonciateur tout puissant qui se trouve centralement confirmé comme cadre, point de départ et point d'horizon du discours. Insistons encore: dire

---

11 Reflet: Jaubert (1990: 104) développe l'image: "Par petites touches cumulables, les différents morphèmes de la modalisation [ici l'adverbe] font miroiter la subjectivité fugace d'un énonciateur, manipulant dans l'élasticité du langage le sens de ses énoncés [...] Mais ce miroitement n'exclut pas les effets réflexifs plus appuyés, à commencer par ceux de la deixis".

12 L'essentiel de la procédure logométrique repose, nous l'avons dit, sur le calcul des marques linguistiques *spécifiques* (ici des mots) d'un locuteur (ici Chirac) par rapport à un corpus (ici les corpus présidentiel dans son ensemble depuis 1958).

"ne... pas" pour Chirac (ou Sarkozy ou Mitterrand[13]), c'est se poser en énonciateur omnipotent – peut-être pourrait-on reprendre la notion de sur-énonciateur? – , auquel nous sommes obstinément renvoyés, même quand, *surtout quand,* il entre en (pseudo-)dialogue avec l'adversaire.

Du reste, c'est par la dimension polyphonique, dialogique, polémique de l'adverbe que Vion discute notre travail en reprenant le "naturellement" chiraquien que nous avons longuement mis en évidence, puisqu'il s'agit, entre tous, du premier mot typique de Chirac (Mayaffre, 2012-a rééd.: 206-219).

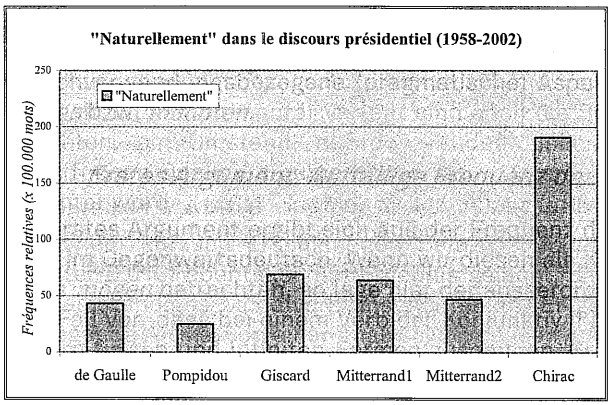

Graphique 3: "Naturellement" dans le discours présidentiel (1958-2002)

Et nous acceptons sans réserve les éléments de la discussion sous condition de bien rappeler, dans la logique de ce développement, que la polyphonie est une des formes de mise en scène énonciative les plus efficaces pour renvoyer au metteur en scène (*i.e.* au locuteur, à Chirac): la polyphonie n'est pas cacophonie, elle ne tient discursivement que par la grâce de l'énonciateur qui se trouve par là conforté dans son discours[14]. Pour Vion, en effet, le "naturellement" est un élément dialogique essentiel car complexe voire pernicieux du discours chiraquien. C'est, en termes plus précis, un "leurre dialogique" (*ibid*: 217) qui permet à Chirac de sous-entendre un discours déjà émis avec lequel on entrerait en dialogue, une

13 Rappelons que Mitterrand et Sarkozy utilisent plus encore la négation que Chirac, qui l'utilise déjà beaucoup (Mayaffre, 2012-a rééd. et 2012-b).

14 Pas de doute sur cet élément central de la démonstration. Vion rappelle par exemple que le "discours cité n'est pas seulement le discours de l'autre: il est également celui du locuteur qui intègre cet autre discours dans le sien. Cet enchâssement implique donc la présence énonciative du locuteur qui, en dépit d'un effacement apparent, modifie l'orientation de cette parole." (Vion, 2007: 209-210). Dans son article sur la polyphonie (Nølke, 1999: 9) rappelle que l'énonciateur est toujours "le metteur en scène du jeu polyphonique présenté".

doxa supposément discutée antérieurement et prétendument admise que le locuteur pourrait ainsi reprendre, un déjà-là – la *nature* supposée des choses – qu'on présente comme connu et partagé et auquel il devient légitime de faire allusion. Effet dialogique donc. Mais leurre dialogique car le "naturellement" chiraquien intervient précisément là où il y a silence et artifice – et non naturel – , contradiction[15], *a priori* contestable et contesté. Nous avons donné de nombreux exemples dans Mayaffre (2012-a rééd.: 206-219 et l'exemple conclusif 337-338). Reprenons-en un seul ici.

A propos des essais nucléaires français dans les eaux du Pacifique, et de la tension diplomatique entre la France et l'Australie qui s'ensuivit, Chirac peut déclarer:

(6) Nos essais n'ont jamais naturellement fait de mal aux moindres poissons. (Chirac, 10 septembre 1995, entretien télévisé).

Le "naturellement" semble ici renvoyer à une commission d'enquête ou un rapport d'experts: rapport d'experts que précisément la France – et particulièrement Jacques Chirac – s'est toujours refusé à commanditer. Il semble renvoyer à un consensus de la communauté scientifique et politique: consensus qui précisément n'existait pas. Plus loin encore, il semble renvoyer à une évidence naturelle incontestable comme si les essais atomiques *in situ* ne pouvaient entrer en contradiction avec la vitalité de la faune et de la flore locales.

En termes simples donc, le "naturellement" de Jacques Chirac simule un débat ou des vérités préalables que l'on aurait débattues lorsqu'il ne renvoie qu'à la personnalité de Chirac, lorsqu'il ne tient que par l'autorité que l'on prête à l'énonciateur-président. Et nous avons essayé de montrer que le phénomène devenait spéculaire ou réflexif: le "naturellement" ne tient que par l'autorité de Chirac et l'autorité (contestée) de Chirac ne tient finalement que par la capacité dont il se dote, lui-même, par le discours, de dire aux Français ce qu'il est naturel ou non de penser (Mayaffre, 2012 rééd.: 206-219; 337-339).

Les "certainement", les adverbes déictiques, les adverbes de négation, le "naturellement": la valeur globale sémantico-pragmatique des adverbes, en ce qu'ils n'ont d'autres fonctions que de marquer / construire l'énonciation, pourrait sans doute être généralisée.

Le gros des adverbes, ceux à fonction quantifiante ("peu", "beaucoup", "très"...) comme ceux à fonction caractérisante (*grosso modo* les adverbes en *-ment*), ne sont quantifiants ou caractérisants que par rapport à une

---

15 Nous avons indiqué assez précisément que le "naturellement" chiraquien pourrait être souvent remplacé par "mais". Sauf que le "mais" montrerait la contradiction ou au moins la difficulté de l'argumentation, là où le "naturellement" cherche à afficher la cohérence de l'argumentation (Mayaffre, 2012-a rééd: 210-213).

norme ou une axiologie dont c'est le seul locuteur qui manipule l'échelle: dans le discours politique, plus qu'ailleurs sans doute, aucun jugement de valeur, d'intensité, de manière n'a d'innocence et tous engagent / construisent l'orateur qui les émet. Si le jugement "globalement positif" de Georges Marchais, à propos du bilan historique du régime soviétique, reste dans les mémoires, c'est que par l'adverbe le dirigeant du PCF, pourtant soucieux de montrer à ce moment-là[16] ses efforts d'autocritique, avouait tout au contraire son incapacité idéologique à renoncer à un modèle politique qui s'écroulait. Lorsque le président Chirac, en déplacement en Avignon début 2002, glisse à son auditoire:

(7) Nous devons faire plus confiance aux entreprises (Chirac, 12 février 2002, discours en Avignon)

le principal du positionnement politique de Chirac, comme intérêt de la phrase, tient essentiellement dans l'adverbe. Personne en France, en 2002, ne refusait de faire confiance à l'entreprise. En revanche, un duel politique était engagé entre le président de la République et le Premier ministre, tous deux candidats à l'élection présidentielle du printemps, et un lourd débat s'ouvrait sur le bilan du gouvernement Jospin soupçonné par la loi sur les 35 heures d'avoir défié, pour des raisons idéologiques, le monde économique. Par ce seul adverbe donc, Chirac se construit une image d'un candidat responsable économiquement, soucieux de la compétitivité des entreprises et comparativement supérieur à son adversaire. Certes, le bilan économique de Jospin n'était pas négatif factuellement (chômage en baisse, compte public en équilibre, balance commerciale excédentaire, croissance économique), mais Chirac pouvait incarner par la grâce d'un discours auto-réalisateur le *plus* ou le *mieux*.

Et encore: les 448 "notamment" du discours de Chirac qui font de ce mot d'apparence anodine le quatrième mot le plus caractéristique du discours (après "naturellement", "aujourd'hui" et "jeunes") ont-ils une portée ou seulement un intérêt ? Non sans doute en première lecture, et peut-être s'agit-il là simplement d'un tic de langage. Pourtant par petites touches, les occurrences de "notamment" font entendre la voix d'un orateur maître de son argumentation, c'est-à-dire susceptible d'exemplifier sa démonstration; plus subtilement, ils renvoient à l'autorité supérieure d'un président omniscient ayant une vue générale de la situation en France, qui ne saurait expliquer au peuple l'ensemble des phénomènes mais choisit, dans sa grandeur, d'en dévoiler quelques bribes par quelques exemples "notables" ou bien sentis. Bref, les "notamment" ont un intérêt sémantico-pragmatique majeur: ils construisent dans la trame du discours – et n'ont d'autre fonction que de construire – l'image d'un président tout à la fois

[16] La phrase date du congrès du PCF en 1974. Elle poursuivit Georges Marchais qui fut interrogé régulièrement sur la question tout le long des années 1970 et 1980.

pédagogue, prudent dans ses exemples, soucieux d'être concret et de rester accessible, et celui d'une autorité supérieure omnisciente ayant bien en main les destinées de la nation.

4. Conclusion

Au final[17], comme nous le pressentions dans Mayaffre (2012-a rééd.), l'adverbe apparaît bien comme la clef du discours chiraquien par ailleurs vide de contenu et lisse de traits linguistiques remarquables. C'est l'adverbe qui paragraphe après paragraphe, syntagme après syntagme – environ une fois tous les dix mots du discours, c'est-à-dire plusieurs fois par phrase – permet de déplacer le débat de l'énoncé vers l'énonciation, du *dictum* vers le *modus*, du monde (tel que représenté dans le discours) vers le locuteur. C'est l'adverbe, par sa récurrence et par la forme de modalisation du discours qu'il propose, qui, plus subtilement que le pronom à la première personne (du singulier), permet de décentrer le propos du thème du discours pour le centrer sur la personne du président qui l'énonce et développer ainsi une rhétorique de l'éthos. Mot après mot, ou plutôt adverbe après adverbe, comme autant de scintillements que l'approche quantitative permet de souligner, le propos chiraquien "miroite" (Jaubert, 1990: 104) son énonciation, et ne repose que sur la personnalité (la légitimité, la crédibilité, la sincérité, l'honnêteté, l'autorité, la présence qui peut être interprétée comme de la prestance) de celui qui parle. Et en retour – il y a là un cercle fondamental au cœur de notre propos – le discours adverbial a pour principale vocation de construire la personnalité charismatique de quelqu'un qui semble autorisé – parce qu'il se l'autorise dans et par le discours – à émettre un avis sur toute chose. (Ici, nous ne pouvons rappeler que rapidement que la construction discursive de cet éthos présidentiel était particulièrement nécessaire et problématique pour Chirac – d'où l'insistance – du fait d'une conjoncture historique hors norme. Les conditions fratricides de l'élection en 1995, les grandes grèves de 1996 qui paralysent le pays, la dissolution manquée de 1997 qui jette le président durant 5 ans dans l'opposition, les démêlés judiciaires encore ont privé Jacques Chirac d'une légitimité naturelle durant son septennat: celle-ci – particulièrement du fait de la dissolution manquée[18] – demande donc, jour après jour, à être reconquise par le discours.)

---

17 On l'a compris, nous avons tenté, par défi, une explication unifiante de l'adverbialisation du discours. Nous ne prétendons pas, cependant, avoir épuisé tous les adverbes et tous leurs usages. Le "y" entre autres exemples – sur-utilisé lui aussi par Chirac – aurait mérité une analyse à part. Rappelons la conclusion de Wilmet après sa tentative, qu'il déclare vaine, de définition de l'adverbe: "Que reste-t-il comme élément définitoire? Rien. Le roi est nu" (Wilmet, 1998: 427).

18 La défaite électorale sans précédent de 1997 est sans doute le point explicatif crucial. Les présidents tirent, depuis 1962, leur légitimité et leur autorité de l'élection au suffrage

Amossy (1999 et 2006) a bien résumé récemment le débat sans vainqueur entre Searle et Bourdieu. Pour le premier et la philosophie du langage anglo-saxonne, c'est le langage, par sa dimension performative, qui construit le monde et bâtit l'autorité du locuteur; pour le second et la sociologie française du dernier quart du XXème siècle, c'est le statut du locuteur, sa place institutionnelle, le rituel social qui donnent sens au langage. Cette double réalité ne doit pas se vivre comme une opposition mais comme une complémentarité ou comme une boucle. Dans le corpus de Chirac, nous avons cru pouvoir établir la qualité essentielle de l'adverbe par la force de sa quantité: il est le rouage linguistique nécessaire et privilégié de ce langage agi et agissant, légitime et légitimant, produit et réalisant, d'un président en titre qui se forge, par son discours, une stature de président.

Références bibliographiques

Amossy R. (dir.) (1999): Images de soi dans le discours. La construction de l'ethos. Genève (Delachaux et Niestlé).

— (2006): L'argumentation dans le discours. Paris (Colin).

Austin J. (1962, trad. fr. 1970, rééd. 1991): Quand dire c'est faire. Paris (Seuil).

Bourdieu P. (1982): Ce que parler veut dire: l'économie des échanges linguistiques. Paris (Fayard).

Brunet E. (2009): Comptes d'auteurs. Etudes statistiques de Rabelais à Gracq. Paris (Champion).

— (2011): Ce qui compte. Ecrits choisis, tome II. Méthode statistiques. Paris (Champion).

Chervel A. (1977): Histoire de la grammaire scolaire. Paris (Payot).

Dalbera J.-Ph. (1980): Esquisse d'une classification syntaxique des adverbes. Travaux du cercle linguistique de Nice, 2, 39-60.

Jaubert A. (1990): La lecture pragmatique. Paris (Hachette).

Labbé D. (1983): François Mitterrand: essai sur le discours. Grenoble (La pensée sauvage).

Labbé D. & Monière D. (2003): Le discours gouvernemental. Canada, Québec, France (1945-2000). Paris (Champion).

Lafon P. (1980): Dépouillements et statistiques en lexicométrie. Genève-Paris (Slatkine-Champion).

Marchand P. (2007). Le grand oral. Le discours de politique générale de la Ve République. Bruxelles (De Boeck).

Mayaffre D. (2000): Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerres (1928-1939). Paris (Champion).

---

universel. Mais, ici, c'est cette légitimité élective de Chirac, conquise en 1995, qui semble annulée par la dissolution manquée de 1997. Par ailleurs et concrètement, la dissolution manquée de 1997 prive Chirac de son pouvoir de dissoudre la Chambre à nouveau; c'est-à-dire, en un mot, supprime la prééminence constitutionnelle du président sur le Parlement. A partir de 1997, Chirac existe avant tout par sa capacité à tenir la tribune et occuper les médias.

Mayaffre D. (2007): Vocabulaire et discours électoral de Sarkozy: entre modernité et pétainisme. La Pensée, n°352, oct-nov-déc 2007, pp. 65-80. [Hal-Shs: http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00551355/fr/]

— (2008): De l'occurrence à l'isotopie. Les co-occurrences en lexicométrie. Syntaxe & Sémantique, n°9, 53-72.

— (2010): Vers une herméneutique numérique. Corpus textuels, logométrie et discours politique. Thèse d'Habilitation à diriger des recherches, soutenue à l'Université de Nice, 30 avril 2010. [Hal: http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00655380/fr/]

— (2012a – rééd.): Le discours présidentiel sous la Vème République. Chirac, Mitterrand, Giscard, Giscard, de Gaulle. Paris (Presses de sciences Po).

— (2012b): Nicolas Sarkozy (2007-2012). Mesure et démesure du discours. Paris (Presses de sciences Po).

Nølke H. (1990): Formes et emplois des énoncés négatifs: polyphonie et syntaxe de ne... pas. Revue romane, 25/2, 1-17.

— (1992): Ne... pas: négation descriptive ou polémique. Langue française, 94, 48-67.

— (1999): La polyphonie: analyses littéraire et linguistique. Tribune, 9, 5-19.

Rastier F. (2011): La Mesure et le Grain. Sémantique de corpus. Paris (Champion).

Searle J. R. (1966): Les actes de langages. Essai de philosophie du langage. Paris (Hermann).

Vion R. (2005): Modalités, modalisations, interaction et dialogisme, in J. Bres, P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke, L. Rosier (éds), Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques. Bruxelles (De Boeck Duculot), 143-156.

— (2006): Modalisation, dialogisme et polyphonie. Recherches linguistiques, 28: Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours, numéro spécial sous la direction de L. Perrin, 105-125.

— (2007): Dimensions énonciative, discursive et dialogique de la modalisation. Linguas & Letras, vol 8, n°15, 193-224.

Wilmet M. (1998): Grammaire critique du français. Paris (Hachette).